

Sommet de Bruxelles : la construction européenne en crise profonde

Yves Dimicoli

Le conseil européen de Bruxelles du 23 mars a connu trois moments exprimant la force de la pression du «non français» au référendum de ratification du projet de traité constitutionnel, la gravité de la situation économique et sociale en Allemagne, la profondeur de la crise des institutions européennes.

D'abord les dirigeants de l'Union européenne ont décidé d'assouplir les règles du «Pacte de stabilité et de croissance», sans cependant abandonner ses objectifs essentiels. Cela permet à l'Allemagne qui compte plus de 5,2 millions de chômeurs d'éviter, dans l'immédiat, des sanctions pour le déficit public excessif en 2005.

Dans un second temps, à la demande insistante de Jacques Chirac, dont ce fut le premier acte de campagne électorale en vue du référendum en France, ils se sont prêtés à une mise en scène tendant à accréditer l'idée que, sans être retiré, le projet de directive Bolkestein serait revu.

Enfin, confrontés à l'échec cinglant de la «stratégie de Lisbonne» lancée en 2000 pour l'Union européenne de «l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde d'ici 2010», ils ont essayé de lui redonner un peu de crédit.

Au total, les vingt-cinq ont cherché à rassurer les opinions publiques en prétendant vouloir concilier le modèle social européen et la poursuite coûte que coûte du «marché intérieur».

Pacte de stabilité : poursuivre la réduction des dépenses publiques

Le pacte de stabilité (PSC) a fait l'objet de quelques assouplissements, l'Allemagne, la France et l'Italie n'arrivant plus à respecter ses règles.

Il a été notamment décidé par le Conseil «d'adopter une approche plus symétrique en matière de politique budgétaire sur l'ensemble du cycle, par le biais d'une discipline budgétaire renforcée en période de reprise économique, afin d'éviter les politiques procyclique et de réaliser progressivement l'objectif à moyen terme, et donc de créer la marge de manoeuvre nécessaire pour faire face aux périodes de ralentissement économique et réduire la dette publique à un rythme satisfaisant, ce qui contribuera à la viabilité à long terme des finances publiques.»

L'infâme jargon de la charte communautaire a donné lieu à une explication de texte de J. Chirac, lors de sa conférence de presse, dans un autre style de langue de bois : «(...) l'on tiendra compte du niveau général de la croissance dans les périodes de haute conjoncture, de «vaches grasses» (...) Alors, on sera naturellement plus attentif aux efforts faits par les uns et par les autres pour le sérieux de la gestion de

leurs dépenses et, au contraire, dans les périodes de faible croissance (...) on prendra garde de ne pas ajouter des contraintes mécaniques aux contraintes économiques, pour éviter d'accroître leurs difficultés économiques et donc sociales».

Concrètement, cela signifie qu'en aucun cas il ne s'agit de céder aux attentes sociales : en période de croissance il faudrait faire des réserves, contre les demandes de meilleure répartition des richesses, pour, en période de ralentissement, pouvoir disposer de marges afin de continuer à garder le cap de l'austérité sans être jamais contraint de plonger le pays dans une franche récession (une chute de 2% du PIB en termes réels contre 3% précédemment).

Mais il ne s'agit surtout pas, au total, de toucher à la logique plus fondamentale ayant présidé au lancement du PSC en 1997 à l'initiative, pour la France, de J. Chirac et de L. Jospin.

Ce pacte a été, en effet, conçu pour protéger l'euro de toute pression inflationniste et, en définitive, la Banque centrale européenne (BCE) de toute demande de soutien par création monétaire de la dépense publique, afin qu'elle puisse se consacrer uniquement à la lutte pour un «euro fort» favorisant le marché financier et son utilisation.

Il incite les Etats à sabrer dans les dépenses de santé, d'éducation, de Recherche, d'emploi ... Pendant que le crédit des banques, complaisamment «refinancé» par la BCE, coule à flot pour les placements financiers, les OPA, les exportations de capitaux vers les États-Unis et les pays émergents, contre la croissance réelle et encore plus contre l'emploi.

C'est dans ce cadre que l'Allemagne, la France, premières de la classe européenne en matière d'austérité et des exportations de capitaux, ont vu leur croissance s'effondrer en 2003 et ne pas pouvoir substantiellement repartir depuis, alors que l'activité a vivement redémarré aux États-Unis et dans les pays émergents, mais aussi hors de la zone euro.

Malgré les efforts pour accentuer l'austérité budgétaire, ces pays ont continué d'afficher un déficit public supérieur aux limites de 3% de leur PIB respectif. Leurs dirigeants se sont cependant solennellement engagés à revenir sous la barre en 2005 et à s'y maintenir en 2006 en freinant encore et toujours plus les dépenses publiques sociales.

La manoeuvre est apparue impossible, car plus on taille dans les dépenses du développement et de service public et plus la croissance ralentit, ce qui creuse les déficits et fait s'accumuler les dettes publiques. D'ailleurs, la BCE a du réviser en baisse sa prévision de croissance de la zone Euro pour 2005 à 1,6% seulement.

Aussi l'Allemagne et la France ont obtenu de modifier les règles du PSC. Le chancelier Schroöder a pu notamment faire accepter par le Conseil que soit prise en considération l'unification allemande comme une de ses réformes qui devraient autoriser les Etats membres, à s'écarter de la trajectoire d'ajustement qui doit conduire à la réalisation de l'objectif à moyen terme, ou de l'objectif à moyen terme lui-même.

De même, il a été décidé de tenir compte de «*tous les autres facteurs pertinents*» : dépenses publiques d'investissement, recherche et développement, dépenses de «*solidarité internationale*» (aide publique au développement).

J. Chirac n'a pas hésité, de son côté, à interpréter que dans cette liste on trouverait aussi les «*dépenses militaires aussi bien de recherche que de fonctionnement, parce que sont les objectifs politiques, les engagements notamment sous le contrôle de l'ONU, de l'Union européenne*».

Pour autant, les règles fondamentales du PSC ont été maintenues. J. Chirac n'a pu masquer le fait malgré sa démagogie : «*Alors, ça ne veut pas dire que l'on va balayer d'un revers de la main les disciplines budgétaires, c'est évident. La règle du 3% reste d'actualité elle s'impose. La règle des 60% pour ce qui concerne l'endettement est également maintenue*».

Le Conseil européen lui-même a souligné que ces «*deux ancrages nominaux*» du PSC «*restent la clé de voûte de la surveillance multilatérale*».

Mais surtout, il a réaffirmé l'obligation pour les Etats membres «*de se conformer à l'objectif à moyen terme d'une position budgétaire proche de l'équilibre ou excédentaire*».

Certes, la plus grande hétérogénéité de l'Union avec l'élargissement oblige le Conseil à certaines différenciations, à un peu de souplesse en prenant en considération «*les caractéristiques de l'économie de chaque Etat membre*» et «*en fonction du ratio d'endettement et du potentiel de croissance du moment*».

Mais l'essentiel demeure : «*les Etats membres qui n'ont pas encore réalisé leurs objectifs à moyen terme devraient prendre les mesures nécessaires pour y parvenir sur l'ensemble du cycle. Leurs efforts en matière d'ajustement devraient s'intensifier pendant les périodes de conjoncture favorable et pourraient être plus limités pendant les périodes défavorables*».

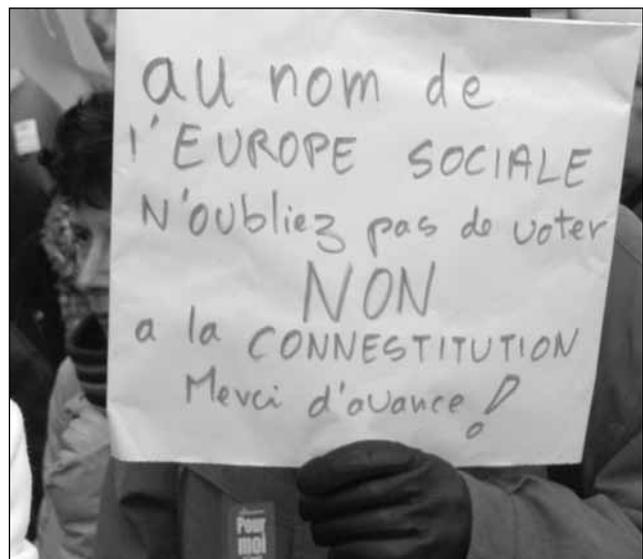
Et pour atteindre leurs objectifs à moyen terme, les Etats membres de la zone euro et du SME bis «*devraient procéder à un ajustement annuel (...) de 0,5% du PIB en tant que référence*». Autrement dit, chaque année, Les Etats concernés devront réduire leur déficit de l'équivalent de 0,5% du PIB.

Face à la perte de crédibilité et de légitimité du PSC, le Conseil européen a décidé de prendre des mesures pour «*améliorer la convergence*» et en demandant, particulièrement, aux Etats membres d'assumer leurs responsabilités et de respecter la Commission dans son rôle de «*gardienne du traité*».

Surtout, le Conseil a émis deux recommandations essentielles :

- les règles nationales budgétaires doivent «compléter» les engagements pris par les Etats membres au titre du PSC;
- les Etats membres sont tenus au niveau européen de «*respecter les règles budgétaires de l'Union européenne*», ce respect étant «*l'élément central de l'évolution des programmes de stabilité et de convergence*».

Il s'agit, dans cet esprit, d'amener les institutions nationales à jouer un rôle plus actif dans l'intégration des opinions publiques, des syndicats, des élus aux objectifs communautaires. Le Conseil relève ainsi que «*les institutions nationales pourraient jouer un rôle plus important au niveau national, améliorer la surveillance par le biais de l'opinion publique nationale et compléter l'analyse économique et politique au niveau de l'Union européenne*».



Dans cette perspective, il est demandé aux gouvernements de mettre à disposition de la commission des informations et des éléments statistiques suffisamment transparents pour permettre «aux marchés financiers de mieux évaluer la solvabilité des différents Etats membres».

Bien évidemment, il n'a pas été question une seule seconde, lors du Conseil européen de Bruxelles, de la BCE et de sa politique déflationniste au service d'un euro au taux de change élevé pour attirer les capitaux financiers.

En réalité, les chefs d'Etat et de gouvernement des vingt cinq ont décidé de bouger certains éléments du PSC afin que rien, surtout, ne change, à commencer par l'orientation de la BCE.



Stratégie de Lisbonne : la relance d'un pacte social avec les exigences des capitaux financiers.

Au sommet de Bruxelles, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont aussi attachés à essayer de redonner un lustre à la «stratégie de Lisbonne» lancée en 2000, notamment par Jacques Chirac et Lionel Jospin pour la France.

Cette stratégie présente un bilan «mitigé» voir «lamentable» avoue Claude Juncker, le président en exercice de l'Union européenne lui-même.

Comme le souligne le commissaire européen à l'entreprise et à l'industrie, Gunter Verheugen, «les États-Unis nous ont complètement distancé au cours de ces dernières années, bien que les chefs d'Etat et de gouvernement européens aient en 2000» lancé la stratégie de Lisbonne.

Le bilan est en effet accusateur. La zone euro a accumulé un retard de croissance de 7 points de PIB vis-à-vis de ceux des États-Unis depuis 1999 et cela continue de se creuser.

L'Union européenne enregistre désormais les pires performances en matière de recherche-développement, d'innovation, de dépôts de brevets, malgré ses immenses capacités humaines. Et désormais on s'inquiète d'une véritable «fuite des cerveaux» vers l'Amérique du nord. Pourtant la stratégie de Lisbonne était conçue pour faire de l'Union

européenne, d'ici 2010, l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde !

Mais c'est en matière de chômage et d'emploi que les résultats sont les plus accusateurs, l'ampleur acquise désormais par le volant de chômage (20 millions) permettant la prolifération d'une précarité effrayante avec les nouvelles technologies subordonnées au but de rentabilité financière.

Selon Wim Kok, ancien premier ministre néerlandais, chargé de piloter un comité d'experts de haut niveau pour évaluer la stratégie de Lisbonne à mi-parcours «ces résultats décevants s'expliquent par (...) des priorités inconciliables».

De fait, la contradiction fondamentale passe entre les bonnes intentions proclamées en matière d'emploi, de recherche, de modèle social d'un côté et, de l'autre, l'orientation d'une BCE conduisant quoiqu'il arrive une politique déflationniste pour défendre le taux de change élevé d'un euro conçu pour le marché des capitaux financiers.

Pourtant, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient décidé de mettre le paquet : 28 objectifs principaux, 120 sous objectifs, 117 indicateurs différents. Le système d'information pour les 25 États membres totalise 300 rapports annuels «qui manifestement ne sont pas consultés» avoue le président de la Commission européenne, J. Barroso.

Le monstre bureaucratique a accouché d'un mort-né.

Pour autant, les eurocrates et les dirigeants des États membres n'entendent pas lâcher et essayent, au contraire, de redoubler dans les mêmes voies qui conduisent à la ruine du modèle social européen, tout en se prévalant de la défense de ce dernier.

Les ambitions de Lisbonne ont donc été resserrées autour de 10 objectifs prioritaires dans trois domaines d'action : la compétitivité; la connaissance et l'innovation; l'emploi.

À tout seigneur tout honneur, la première des priorités c'est la compétitivité, en ligne avec l'objectif fondamental du projet de traité constitutionnel de faire de l'Union un marché où «la concurrence est libre et non faussée».

Il s'agit de développer et d'approfondir le marché unique «y compris par l'ouverture du marché des services», ce qui est le domaine d'élection du projet de directive Bolkestein. Il s'agit aussi, notamment, de réaliser «des marchés ouverts et compétitifs en Europe et à l'extérieur».

Concernant la deuxième priorité, le Conseil réaffirme son intention d'accroître et d'améliorer l'investissement dans la recherche - développement malgré les résultats piteux enregistrés dans ce domaine depuis 2000. Il assure aussi vouloir faciliter l'innovation et contribuer même à la création «d'une base industrielle européenne solide».

Enfin, s'agissant de l'emploi, le Conseil entend poursuivre dans la même voie qui a conduit jusqu'ici à la généralisation d'une flexibilité de précarité touchant tous les salariés, à importer le «Workfare» anglo-saxon, à faciliter les licenciements et à repousser l'âge de départ à la retraite.

C'est ainsi que l'on parle «*d'inciter le plus grand nombre de personnes à participer au marché du travail*» ou «*d'améliorer la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises*», ou encore «*d'accroître la flexibilité du marché du travail*».

L'objectif naguère mis en avant de «*formation tout au long de la vie*» laisse désormais la place à celui d'accroître «*l'investissement dans le capital humain pour l'amélioration de l'éducation et des compétences*».

Tout cela est égrainé avec, en arrière plan, l'ombre tutélaire intouchable d'une BCE aux orientations considérées comme un «*tabou*» du débat européen et avec la perspective d'une mise en concurrence acharnée entre salariés et peuples des 25.

Jacques Chirac, commentant en conférence de presse ce dispositif, a replacé à sa juste mesure ce que devient le modèle social européen dans un tel cadre : «*un minimum de garanties à l'ensemble des travailleurs*».

Et en réalité, ce minimum est d'autant plus misérable, que, comme l'a souligné aussi le président français, «*nous avons des exigences d'économie qui s'imposent à tous les pays*».

En réalité l'exercice convenu à Bruxelles visait surtout à crédibiliser au yeux de l'opinion publique que l'Union telle qu'elle est, c'est-à-dire très antisociale, serait tout de même capable de concilier marché unique et «*modèle social européen*».

Cette tentative d'esbroufe bute cependant sur la réalité des faits et la médiocrité des perspectives avec un chômage massif reparti à la hausse et une croissance pour 2005 que la BCE, elle-même, ne chiffre plus qu'à 1,6 %.

Cette opération, cependant, a valeur politique, car l'objectif du président de la commission européenne était, à Bruxelles, d'arriver à intégrer plus étroitement les États et les dirigeants des partis d'alternance, libéraux - sociaux et sociaux-libéraux, à cette démarche stratégique au service de la finance de marché.

De ce point de vue l'objectif paraît atteint : les 25 sont convenus que les États membres doivent «*s'approprier*» cette stratégie. Ils devront mettre en place des programmes nationaux de réforme sur trois ans, après consultation des partenaires sociaux et de leur Parlement.

Autrement dit, les États nationaux sont mandatés pour intégrer à l'esprit et à la lettre de la stratégie de Lisbonne les syndicalistes et les élus dans une visée de pactisation avec les exigences des capitaux financiers.

Bien évidemment tout ceci exprime fondamentalement l'inquiétude des promoteurs de cette construction obligés de s'adonner à une acrobatie de tous les instants et à une énorme démagogie pour tenter de masquer et de faire oublier un bilan lamentable et la réalité de leurs buts antisociaux, anti-nationaux et anti-européens inavouables. L'inquiétude est désormais d'autant plus forte que grandissent les mouvements et que, en France, le «*Non*» au projet de traité constitutionnel progresse.

D'ailleurs, le numéro d'acteur auquel a été contraint de se

livrer Jacques Chirac à Bruxelles sur la directive Bolkestein, prié par François Hollande de mouiller la chemise au service du «*Oui*», constitue en fait une victoire d'étape du «*Non*».

Ce sont la pression sociale et la pression du «*Non*» qui, après avoir fait révéler le contenu si nocif de la directive Bolkestein, entériné par tous les principaux dirigeants français sous l'emprise de la commission Prodi, ont obligé à une «*mise au frigo*» temporaire de ce texte.

On note cependant la manœuvre : le texte n'est pas retiré et sera discuté par le Parlement européen en septembre prochain.

Si le «*Non*» l'emporte au référendum sur le projet de traité constitutionnel ce texte aura toutes les chances d'être enterré. Mais si le «*Oui*» l'emporte, n'en doutons pas, il ressurgira comme a ressurgi la directive portuaire en mettant en concurrence coupe-gorge les dockers européens après sa «*mise au frigo*» du fait d'une grève européenne. À bon entendeur d'entendre. ■

